Rédaction : 4 rue Montrochet, 69002 Lyon - 04 78 14 76 00 - lprquartiers@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

LYON 2E Prostitution : les doléances des Perrachois ne restent pas lettre morte

Une quarantaine de riverains participaient, jeudi soir salle Bayard, à la réunion publique organisée par la mairie du 2e arrondissement qui portait sur un sujet sensible : la prostitution. Les débats faisant suite à leurs exposés, portaient sur les problèmes récurrents que subissent, jour et nuit, les riverains des Cours Bayard, Charlemagne, Suchet, Perrache et des rues adjacentes.
Les intervenants, Denis Broliquier, le maire, Eric Debeugny, le commissaire de police et le capitaine Eric Rousselot n'ont éludé aucune question.
Si les camionnettes ont pratiquement disparu -une dizaine subsistent mais sont sous surveillance- il n'en est pas de même pour la prostitution et ses dérivés : tapages, trafics divers, insultes, menaces, dégradations volontaires, sans occulter les outrages publics à la pudeur et les exhibitions sexuelles.
Les riverains clamaient leur ras-le-bol et mettaient en avant les traumatismes subis par leurs enfants.
Et pourtant, municipalité et police combattent avec les armes que leur donne la Loi, le maximum de délits : surveillances, écoutes téléphoniques, contrôles et interpellations pour racolage passif ont donné lieu à 19 PV en 2012 et 52 depuis janvier, proxénétisme aggravé (12 interpellations) vols et recels (10).
Le racolage passif, s'il prévoit deux mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende, fait l'objet la plupart du temps, d'un rappel à la Loi, les prostituées n'étant pas solvables.
« Un coup d'épée dans l'eau » pour un riverain. « L'assurance que vos doléances ne restent pas lettre morte » ont répliqué les autorités. ■

■ **Les riverains n'étaient pas vindicatifs mais exprimaient leur ras-le-bol.** Photo Jean-Louis Pihouee

52

Procès-verbaux pour racolage passif ont été dressés depuis début janvier, contre 19 sur l'ensemble de l'année 2012.

PERRACHE Le nettoyage de la ruelle sans nom s'impose à nouveau

■ **Des encombrants visibles depuis le cours Bayard qui donnent une mauvaise image du quartier.** Photo Jean Garavel

Un petit passage sans nom relie depuis toujours le cours Bayard à la rue Casimir-Périer. Même si les habitants du 19 rue Casimir-Périer disposent ici d'un droit de passage dûment référencé, la ruelle appartient aux copropriétaires des immeubles longeant le cours Charlemagne et la rue Smith.

Personne pour financer sa fermeture

Ces derniers ne l'entretiennent plus depuis longtemps, excédés de l'avoir vue, au fil des ans, se transformer en lieux de promenade des chiens en journée, et de prostitution durant la nuit. Sollicitée en 2008, la mairie avait suggéré de la fermer, conservant le droit de passage aux seuls propriétaires et aux locataires de garages. Mais l'impossibilité de déterminer à qui incombait le coût de l'opération a bloqué toute solution…
Depuis plus de six mois, une poubelle est abandonnée (côté cours Bayard), entourée de couvertures, de mouchoirs en papiers et de préservatifs.
« C'est vraiment un endroit malpropre », s'offusque René, résidant du 19 rue Casimir-Périer, qui comme certains Perrachois coupe au plus court, en s'étonnant que personne ne s'inquiète « d'une si agréable traboule lorsqu'elle vient d'être nettoyée » ■

LYON 1ER Le quartier Chenavard piétonnier a séduit passants, commercants et institutionnels

Les samedis 6 et 13 avril dernier, le quartier de la rue Chenavard a connu deux journées interdites aux voitures. Une quiétude apportée grâce à l'opération « Lyon en Marche » imaginée par la Jeune Chambre économique de Lyon (JCE).
L'objectif, clairement annoncé, a été de proposer aux usagers de la Presqu'île, un environnement plus confortable pour y flâner et y faire du shopping.

« Des riverains nous ont suggéré de rendre piéton toute la Presqu'île »

Dorothée Leiseing, responsable de l'opération

« Nous entrons dans une phase d'évaluation, confie Dorothée Leiseing, responsable de l'opération à la JCE. Lors de la deuxième journée, nous avons réalisé quelques ajustements sur le fléchage et l'information. La plupart des riverains ont été ravis, certains nous ont même suggéré de rendre piéton toute la Presqu'île ! Pour les commerçants, c'est plutôt positif. Il faut comprendre qu'un quartier piéton ne fait pas spécialement augmenter le chiffre d'affaires, l'essentiel étant de ne pas en perdre. »
« Globalement les rues, plus tranquilles, ont été appréciées, complète Maxime Gérard, président de l'association des commerçants de la rue Chenavard. Mais la communication n'a pas été suffisante. Les ajustements et le beau temps, le 13 avril, ont permis un équilibre commercial sur les deux jours. »
« Le conseil de quartier Presqu'île Bas des Pentes soutient cette initiative et serait intéressé d'être associé aux prochaines journées, notamment pour l'étendre à d'autres rues du 1er », souligne son coprésident Olivier Barnet.

■ **Dorothée Leiseing, responsable de l'opération « Lyon en Marche » à la Jeune Chambre économique de Lyon.** Photo Alain-Charles Fabre

Un bilan définitif fin juin

Et Dorothée Leiseing de conclure : « Les 250 questionnaires complétés par les passants, les rencontres avec commerçants, partenaires et institutionnels, nous permettrons de rendre nos conclusions fin juin. De nouvelles pratiques de déplacement (vélo, co-voiturage…) ont été exposées et parfois découvertes par certains. C'était une opération test, j'espère qu'il y aura une suite. Le relais pourra être pris autant par les commerçants que par des institutionnels. L'avenir le dira, l'impact des commerçants sera important ! »
www.lyonenmarche.fr ■

[ZOOM]

PLACE DES JACOBINS *Des écoliers de Lamartine ont planté des arbres*

■ **Les enfants ont pris des petites pelles pour finir la plantation des mélias, place des Jacobins.** Photo Eric Du Noyer

Vendredi à 9 h 30, 27 enfants de 5 à 6 ans l'école Lamartine ont planté des arbres d'ornement sur la place des Jacobins. L'animatrice de Naturama leur a fait un cours sur les arbres, puis les enfants ont mis un casque de chantier et, à l'aide de petites pelles, ont fini la plantation de mélias âgés de 5 à 10 ans.
Plus tard, une autre classe les a remplacés pour planter des virgiliers. C'est au travers du plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon que des associations d'éducation à l'environnement telles que Naturama, la Frapna ou Robin des Villes font ces opérations de sensibilisation des enfants à l'arbre en ville.
« Dès que l'on a un chantier à côté d'une école, on leur propose un temps fort de sensibilisation », précise Abderazag Azzouz, animateur territorial du Grand Lyon, chargé des actions éducatives.
Cela demande aussi le concours des entreprises pour freiner le chantier au moment des animations, comme l'ont fait, hier, Maïa Sonnier et ISS. ■